

FONDATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique

2025

L'ESSENTIEL



Olivier Albert, trésorier de la Fondation

ÉDITO

Bénévole aux Petits Frères des Pauvres, dans l'équipe de Champigny-sur-Marne, je suis engagé dans le soutien aux personnes âgées isolées et précaires. Compte tenu de mon expérience professionnelle en matière de finances, j'ai rejoint le conseil d'administration de la Fondation et pris la fonction de Trésorier en janvier 2026.

Je tiens à remercier chaleureusement Isabelle Lefebvre et Alain Arduino, mes prédécesseurs, pour leur implication et leur gestion avisée.

En 2025, nous avons pu bénéficier de 4,07 M€ de dons et 3,98 M€ de legs. Grâce à cette belle générosité, ainsi qu'aux revenus des loyers et aux produits financiers, les comptes de l'année 2025 dégagent un excédent de 4,10 M€.

Les moyens qui nous sont confiés, nous ont permis d'amplifier nos actions tant dans le domaine du logement des personnes âgées précarisées que du soutien à d'autres associations partageant nos valeurs et nos buts.

Les actions menées directement par la Fondation et les fondations abritées (pour l'essentiel, par la Fondation Bersabée) dans le logement social sont en progression à 6,67 M€. En 2025, la Fondation a pu concrétiser différents projets et inaugurer une nouvelle pension de famille à Vertou (Loire-Atlantique), en mars, après celle de Rivages à Paris, en 2024. Nous pouvons maintenant offrir 735 places pour des personnes âgées isolées.

Dans un contexte général difficile, la fondation abritante et les abritées ont pu accroître les aides financières accordées aux associations et projets innovants (5,04 M€), dans nos 5 domaines d'interventions : Hébergement et logement, Lien social, Santé et soins palliatifs, Mieux vivre, Aides à la personne.

Les charges de structures sont maîtrisées : les achats et charges externes (travaux sur les immeubles et prestations extérieures) évoluent à 3,80 M€ et la masse salariale reste stable. La Fondation emploie 25 salariés, appuyés par une centaine de bénévoles.

Grâce à votre générosité, la solidité et la capacité d'action de la Fondation se renforcent pour nos aînés isolés et dans la précarité.

Donateurs et testateurs, bénévoles et salariés, partenaires, merci de vos soutiens et de votre confiance indispensable à nos actions qui s'inscrivent nécessairement dans le temps long.

NOS TEMPS FORTS 2025



JANVIER – LES PROJETS D'HABITAT À L'HONNEUR

Le 29 janvier, chez Leonard Paris, tiers-lieu d'innovation du groupe VINCI, onze associations ont été mises à l'honneur : toutes portent des projets d'habitat adaptés aux personnes âgées précaires, lauréates de l'appel à projets Habitat 2024.



MAI – INAUGURATION DE LA PENSION DE FAMILLE « LES BORDS DE SÈVRE »

Sur le terrain d'un ancien prieuré accueillant déjà une maison de vacances des Petits Frères des Pauvres, au milieu d'un hectare de verdure, la pension de famille « Les Bords de Sèvre » est inaugurée, quatre mois après avoir ouvert ses portes aux premiers habitants. Une nouvelle maison pensée pour durer et pour bien vieillir.

JUILLET – SÉMINAIRE STRATÉGIE

La construction des orientations stratégiques a reposé sur une démarche participative en trois temps : un premier séminaire en mai avec les salariés pour partager le bilan et identifier les enjeux, un second en juillet réunissant gouvernance et responsables de pôles pour co-construire les orientations, puis un troisième en novembre, également avec les salariés, dédié à leur déclinaison opérationnelle à travers des fiches actions.



JUILLET – RENCONTRES CULTURE & GRAND ÂGE

Au 19|46, siège des Petits Frères des Pauvres, porteurs de projets et partenaires se retrouvent pour une journée d'intelligence collective autour de la culture comme levier de lien social pour les aînés. La première d'une série pour se rencontrer et monter collectivement en compétences.

SEPTEMBRE – CÉRÉMONIE À L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Dans ce cadre solennel, la Fondation a célébré les lauréats de son premier appel à projets Santé. Une reconnaissance publique qui contribue à faire de la santé des personnes âgées précaires un enjeu reconnu, traité collectivement.



OCTOBRE – UNE PREMIÈRE : DONATEURS, FONDATEURS, TESTATEURS RÉUNIS

Le 9 octobre, pour la première fois, la Fondation réunissait donateurs, testateurs et fondateurs autour d'un moment commun au cœur de la Biennale Photoclimat, installée Place de la Concorde - Paris 8e.

CHIFFRES CLÉS

Chaque chiffre traduit une action concrète, un logement ouvert, une présence renforcée, un lien recréé. Les données présentées éclairent, pour l'année 2025, l'ampleur des engagements portés par la Fondation et la manière dont ils ont été déployés au service des personnes âgées isolées et précaires.

GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET RESSOURCES

4,07 M€
collectés en dons manuels

3,98 M€
de legs, donations et assurances-vie



4 470
donateurs
engagés aux côtés de la Fondation

18
fondations abritées

MISSIONS SOCIALES

11,7 M€
consacrés aux missions sociales
(soit 77 % des charges)

5 M€
distribués par la Fondation et ses abritées à d'autres organismes

6,67 M€
d'actions menées directement par la Fondation *(portées pour l'essentiel par la Fondation Bersabée)*

PROJETS SOUTENUS

162
actions soutenues
(87 par la Fondation abritante + 75 par les fondations abritées)

111
associations soutenues toutes d'intérêt général

5
domaines d'intervention :
Hébergement et logement, Santé et soins palliatifs, Lien social, Mieux vivre, Aides à la personne

LOGEMENTS À VOCATION TRÈS SOCIALE



735
logements à vocation sociale
(+37 en 2025)

479
logements en diffus

256
logements individuels en résidences collectives

ENGAGEMENT HUMAIN

109
bénévoles engagés



11 000
heures d'engagement bénévole

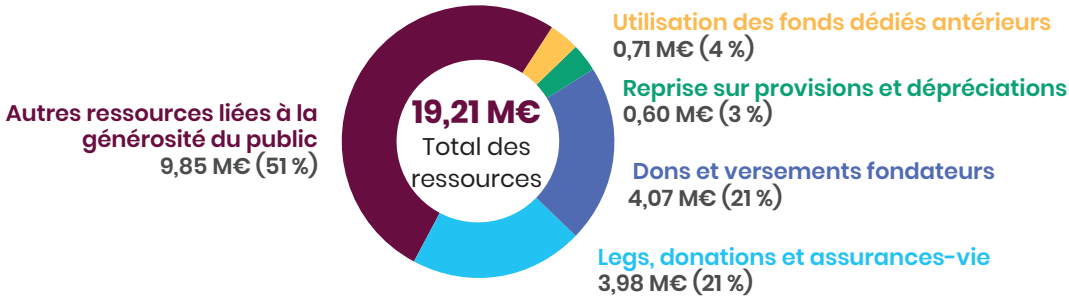
24
salariés

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

La générosité du public constitue l'essentiel des ressources de la Fondation et conditionne son action. Rendre compte de leur usage est essentiel pour préserver leur confiance. Les éléments ci-dessous, exprimés en millions d'euros (M€), sont issus des comptes annuels 2025 certifiés par le commissaire aux comptes (disponibles sur demande) et présentés selon les règles du Compte d'emploi des ressources. Ils prennent en compte les ressources et les emplois de la Fondation abritante et des abritées.

ORIGINE DES RESSOURCES

93 % des ressources de la Fondation sont issues de la générosité du public. Elles constituent le socle sur lequel repose l'ensemble de son action.
Le total des dons et versements des fondateurs atteint 4,07 M€, en légère augmentation grâce aux contributions des fondateurs et des dons en nature, tandis que les dons courants sont en recul de 6,7 % à 3,32 M€ et que les produits des donations d'usufruit se maintiennent. Les legs sont en retrait de 2,3 M€ mais restent à un niveau élevé.
Les autres ressources issues de la générosité sont constituées des revenus des biens immobiliers ou financiers. Elles s'élèvent à 9,85 M€ en progression de 0,8 M€.

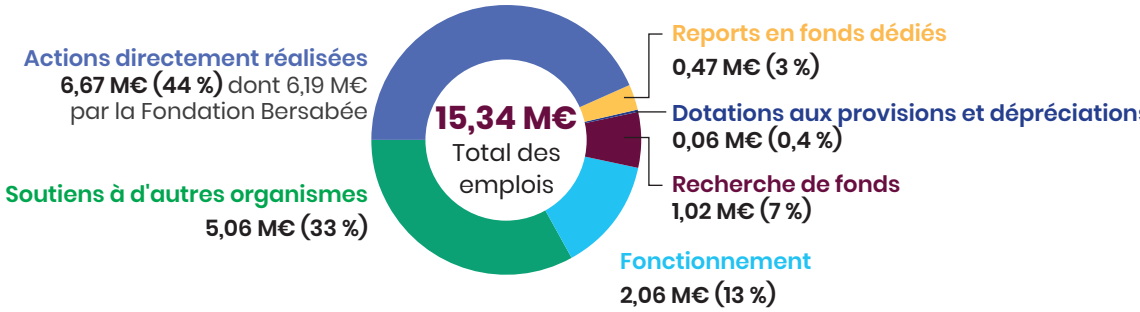


EMPLOIS DES RESSOURCES

77 % des charges sont directement consacrées aux missions sociales, soit **11,73 M€** engagés pour les personnes âgées isolées et précaires. Ces missions se déploient selon deux modalités :

- **des actions réalisées directement (6,67 M€)** : elles sont portées pour l'essentiel par la Fondation Bersabée, qui gère, entretient et rénove un patrimoine de 735 logements à vocation très sociale ;
- **des soutiens apportés à d'autres organismes (5,06 M€)** : ce sont les financements versés à des associations et projets agissant en faveur des personnes âgées, par la fondation abritante et ses 18 fondations abritées.

Les frais de fonctionnement nécessaires à sécuriser l'action (comptabilité, assurances, direction, charges financières…) représentent 13 %, les frais de recherche de fonds 7 %, les dotations aux provisions 0,4 %, et les reports en fonds dédiés 3 %.



BILAN FONDS PROPRES ET RÉSERVES

À la clôture de l'exercice 2025, le résultat s'établit à 4,10 M€. Il consolide les réserves dédiées aux engagements 2026-2030 (51 M€) pour la création, la rénovation et l'acquisition de logements. Les fonds propres et réserves atteignent 194,2 M€ (+17,4 M€), et sont intégralement affectés, dans le respect des volontés des donateurs, fondateurs et testateurs, au plan pluriannuel d'investissement et au soutien des projets.

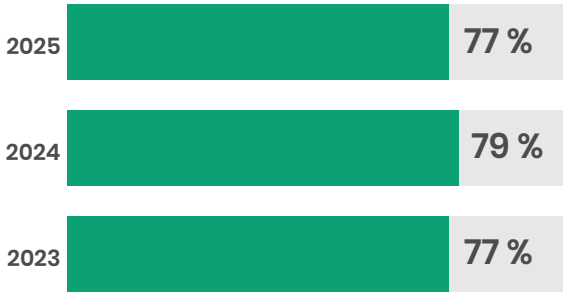
En M€

ACTIF	2025 (Net)	2024 (Net)
Actif immobilisé	135	126
Dont biens reçus par legs	*8*	*10*
Actif circulant	83	74
Dont créances reçues par legs	*2*	*2*
TOTAL BILAN ACTIF	218	200

PASSIF	2025 (Net)	2024 (Net)
Fonds propres et réserves	194	177
Fonds reportés et fonds dédiés	18	19
Dont fonds reportés liés aux legs	*4*	*4*
Dettes	6	4
Dont dettes des legs	*0,4*	*0,4*
TOTAL BILAN PASSIF	218	200

NOTRE ENGAGEMENT DANS LA DURÉE :

PART DES CHARGES CONSACRÉE AUX MISSIONS SOCIALES



Près de huit euros sur dix confiés à la Fondation financent directement la mission : un niveau élevé et stable depuis trois ans.

En 2025, grâce à vous :

- **4,07 M€ collectés** et **5,06 M€ distribués**.
- **Des projets soutenus, des logements plus adaptés, des personnes âgées mieux accompagnées.**

Merci de rendre cela possible.

TRANSPARENCE & CONTRÔLE :

CINQ REGARDS INDÉPENDANTS SUR NOTRE GESTION

Gouvernance bénévole
12 administrateurs bénévoles, dont 3 représentants de l'État

Comptes certifiés
Commissaire aux comptes indépendant

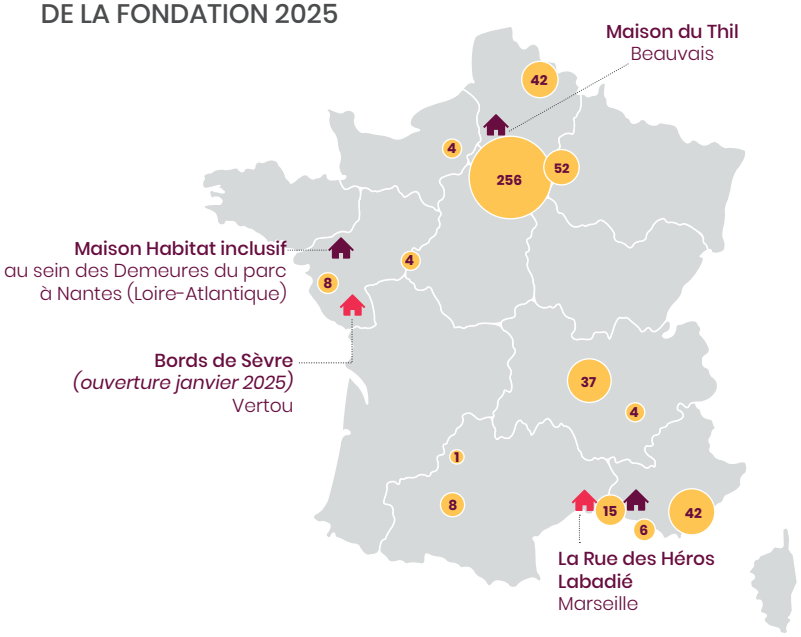
Agrément Don en confiance
Contrôle externe annuel

Comptes publics
Rapport annuel et compte d'emploi des ressources

Cadre déontologique et financier
- Charte des administrateurs et déclarations d'intérêt
- Placements financiers encadrés par une charte

UN LOGEMENT, UN ACCOMPAGNEMENT

CARTE DES LOGEMENTS DE LA FONDATION 2025



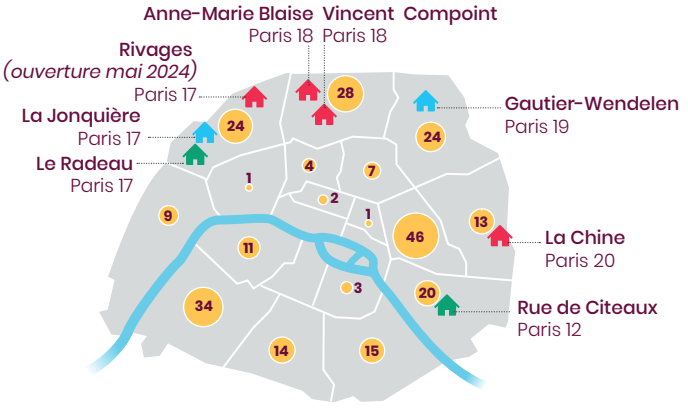
479
logements en diffus

PARC TOTAL
735
logements

256
logements collectifs



Chaque locataire de la Fondation crée son espace de vie entouré de ses objets familiers et peut même avoir un animal de compagnie.



- 479 logements diffus en copropriété

256 logements individuels en résidence collective, dont :

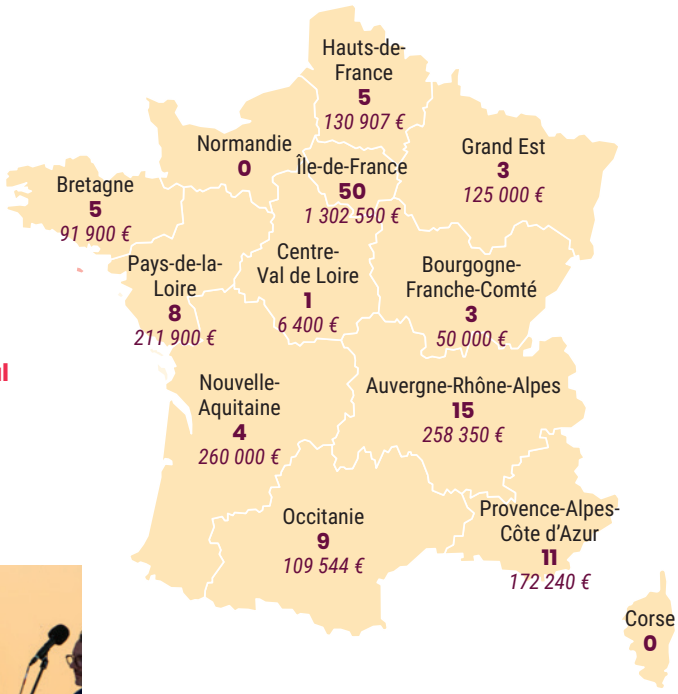
- 148 logements sur 6 pensions de famille
- 52 logements sur 2 petites unités de vie
- 30 logements en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- 26 logements en habitat Inclusif

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS EN 2025

44
projets à vocation nationale
2 295 427 €

114
projets ancrés dans les territoires
2 718 831 €

4
projets à l'international
27 000 €



Inauguration Bords de Sèvre.





À la pension de famille Labadié à Marseille.



La vie dans une maison Habit'âge soutenue par la Fondation des Petits Frères des Pauvres.



Les associations accompagnées dans le cadre du programme Nova lors d'un temps de rencontre et de co-développement.

LES FORMES DE GÉNÉROSITÉ

S'engager aux côtés de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, c'est contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des personnes âgées isolées et précaires selon sa situation, ses moyens. Chaque forme d'engagement se traduit par une même réalité : des personnes âgées qui vivent dans de meilleures conditions parce que quelqu'un a choisi d'agir.

DON MANUEL

Réduction de **75 % jusqu'à 2 000 €***. Puis 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par chèque, virement, prélèvement ou carte bancaire. Déductible dès le premier euro, reçu fiscal automatique. Valable pour l'impôt sur le revenu (IR) et, pour les assujettis, déductible de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000 € de déduction (soit un don de 66 667 €).

** depuis le 14 octobre 2025*

ASSURANCE-VIE

Capitaux transmis exonérés de droits et prélèvements, quel que soit l'âge du souscripteur.

Désigner la Fondation comme bénéficiaire unique ou partiel d'un contrat existant ou à souscrire. Une démarche simple, sans formalisme notarial.

DON DE TITRES OU EN NATURE

Des avantages fiscaux, notamment l'exonération des plus-values pour les titres, dans des conditions proches de celles d'un don en numéraire (hors IFI).

Actions, obligations, SICAV, œuvres d'art, objets de collection : une modalité de don souvent plus avantageuse fiscalement qu'une vente suivie d'un versement en numéraire.

CRÉATION D'UNE FONDATION ABRITÉE

Mêmes avantages fiscaux que les dons, donations et legs de droit commun.

Créer, sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, sa propre fondation ; à son nom, pour une cause précise, dans la durée. Possible à partir de 50 000 €, avec ou sans comité de gestion. Créer une fondation abritée, c'est devenir mécènes de ses projets.

LEGS & DONATION

Exonération totale des droits de mutation pour la Fondation.

Transmettre tout ou partie de son patrimoine – immobilier, mobilier, valeurs financières – de son vivant ou par testament.

DON SUR SUCCESSION : LE DON DES HÉRITIERS

Exonération totale des droits de succession sur la part versée à la Fondation.

Le don sur succession permet à chaque héritier de donner à la Fondation, en numéraire ou en nature, tout ou partie de ce qu'il a reçu.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don, en numéraire ou en nature.

Mettre à disposition de la Fondation des expertises – juridique, financière, immobilière, communication – le temps d'une mission.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOS CÔTÉS



Elsa Bouneau
Directrice de la Fondation
Tél. : 01 49 23 14 15



Jennifer Hallot
Responsable Grands Donateurs et Mécénat
Tél : 01 49 23 14 42
jhallot@petitsfreresdespauvres.fr

FONDATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique

19, cité Voltaire - 75011 Paris
Tél. : +33 (0)1 49 23 14 15
fondation.petitsfreresdespauvres.fr

N° ISSN 2610-3583. Juin 2026 - Tous droits réservés - Fondation des Petits Frères des Pauvres, 19 cité Voltaire 75011 Paris - SIREN : 342 548 807.
Directeur de publication : Daniel Bruneau - **Coordination de projet** : Fred Trait d'Union Com - **Mise en page** : Gayacom.fr - **Impression** : imprimerie-solidaire.com
Photos : © Marion Dunyach - Cyril Marcilhacy - JL Courtinat - Raphaëlle Trecco - Association Habit'âge - Fondation - Sandra Caligaro.